GENDARMERIE NATIONALE	PROCÈS	-VERBAL	CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE
COMPAGNIE OU ESCADRON	MAN THE WILLIAM IS NO THE WAS NOT THE RESIDENCE OF THE PARTY.		FATAC - 1er RA
UNITE	DE RENSEIGNEME	VIS ADMINISTRATIFS	COURRIER GENERAL
LA CODE UNITÉ PROCÈS - VERBAL Nº /19			2 2 MOV. 1000
07444 942/90			1 1/2
NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE			No BDA-CA
OBJET: Observation d'un objet volant non identifié.			
NOUS SOUSSIGNÉ(S) C , MDL/Chef et D , gendarme, à la compagnie de , en résidence à la brigade de ,			
RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.			
DATE HEURE			
CE JOUR six novembre mil neuf cent quatre vingt dix à treize heures, M. F. , demeurant . nous informe par téléphone que			
le 5 novembre 1990 vers 19 heures, il a aperçu de sa cour de ferme un phénomène lumi-			
neux laissant derrière lui une longue trainée. Il décrit l'objet de forme ronde déga- geant une lumière très brillante de couleur blanche.			
Nous avons rendu compte de ces faits à notre commandant de compagnie.			
Mentionnons que les faits relatés dans le présent procès-verbal ont été commentés			
par les médias sur les chaînes de télévision aux informations de 13 heures.			
Les faits ont été portés à la connaissance de la brigade de			
le lendemain de l'observation, le témoin ayant voulu avoir confirmation des faits par d'autres personnes.			
Le 6 novembre 1990 à 17 heures 30, entendons à son domicile :			
L épouse F , 59 ans, agricultrice, demeurant			
, née le			
, fille de			
, fille de , mariée 2 enfants, de nationalité française qui déclare :			
""" Hier soir vers 19 heures, en sortant dans la cour de ma ferme, j'ai aperçu dans le			
ciel un ensemb <mark>le de sphères scinti</mark> llantes dont la dernière, beaucoup plus volumineuse Laissait dans son sillage une trainée lumineuse. La couleur de l'ensemble m'a fait			
penser à la lumière dégagée lorsque l'on fait de la soudure. """			
""" Le phénomène se déplaçait à très grande vitesse du sud à l'est. J'ai aussitôt prévenu mon mari afin qu'il observe avec moi cet événement. """			
""" Pour ma part j'ai observé une quinzaine de secondes et mon mari sept à huit secon-			
des environ. Pas plus car les bâtiments ont masqué la vision. Je précise que la sphère			
la plus importante était accompagnée de part et d'autre de sortes de grosses étoiles, en l'occurence deux de chaque côté. J'ai pensé connaissant un peu les astres, que			
c'était le grans chariot qui se déplaçait. C'est en regardant les informations de 13			
heures que nous avons appris que le phénomène observé hier l'avait été par d'autres personnes en FRANCE. Il s'agirait d'après les journalistes d'un satellite qui se serai			
désintégré. J'apporte une autre précision, l'espace entre les quatre étoiles accompa-			
gnant la grosse sphère est iden	tique à celui qu	ui existe entre le	s étoiles de la grande
Le 6 novembre 1990 à 18 heures	10.		
lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.			
		iter ou a y retran La per	sonne entendue: 1. brotein
1 M. le Préfet à	də	LE 09/11/90	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ
	République à		
1 M. le procureur de la 1 M. le Général command Région Aérienne à 2 M. le ministre de la	ent le		
Région Aérienne à			
2 M. le ministre de la	Défense, DGGN		
1 Aux archives bureau défa	ense-opérations	SIGNATURE(S)	
Nº 656. 1. 218 REF CM Nº 31.400 DN/GEND.	OB.OM. EMP. SERV. DU 21.	07.1971 CLASS: 33.06	S.D.G.334 90 4000.000 ED. 4 O.M.

procès-verbal nº 942 - feuillet 2

Concernant cette même affaire, nous entendons le 6 novembre 1990 à 18 heures 15 :

F

, 63 ans. retraité, demeurant , né le , fils de , qui déclare :

""" Je prends connaissance de la déclaration de mon épouse que je confirme dans on intégralité. Je n'ai pas de précision complémentaire à vous apporter. """

Le 6 novembre 1990 à 18 heures 20. Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

la personne entendue :

les enquêteurs :